

Pour des Vélibs à Saint-Ouen

Le 4 mai dernier le marché des vélos en libre-service a été attribué définitivement au consortium Smoovengo pour une durée de 15 ans à compter du 1er janvier 2018 en lieu et place du précédent titulaire JCDecaux.

Le nouveau syndicat mixte Autolib' Vélib' Métropole en charge de la gestion du contrat a laissé jusqu'à fin juin aux communes pour délibérer concernant l'adhésion à Vélib 2. La ville de Saint-Ouen est la seule commune de la petite couronne à ne pas avoir accepté ce nouveau marché. Cette absence de décision a pour conséquence que la ville n'aura pas de vélos en libre-service en 2018.

Les raisons du refus de la Mairie :

Selon un courrier adressé par le Maire à Plaine Commune le 12 juin dernier, ce dernier trouve la facture trop élevée et demanderait à la communauté d'agglomération de prendre en charge ces dépenses. Le Maire est donc rentré en négociation avec Plaine Commune en ajournant la délibération concernant l'adhésion à Vélib 2. **En conséquence la ville ne proposera plus de Velib en 2018.**

Le coût de ces nouveaux vélos :

L'implantation de Velib'2 coûte pour les collectivités de 8000 à 10000€ par station et par an. 10 000€ sont subventionnés par la métropole dans une limite de 4 millions par an. Pour la ville cela revient à 120 000 euros par an pour 12 stations, soit un coût de 2,40 euros par an et par habitant. Nous rappelons que le budget de la ville s'élève à 32 millions d'euros cette année.

Au-delà de la seule question du coût, il s'agit d'une orientation de la ville dans le domaine des mobilités.

Le Vélib s'est imposé ces dernières années comme un moyen de transport indispensable dans nos zones urbaines largement encombrées par le trafic routier.

Complémentaire aux bus, métros et RER, les vélos en libre-service participent à la vie économique et sociale de nos villes en permettant à de nombreux habitants de se rendre sur leur lieu de travail ou de loisirs. Les habitants de certains quartiers de Saint-Ouen en ont d'autant plus besoin que de nombreux travaux occasionnent embouteillages et retards des transports en commun. Choisir de sortir du vélo en libre-service réduira l'offre et la diversité des alternatives à la voiture. En outre, la disparition de Vélib isolera Saint-Ouen du Grand Paris et privera les usagers de la possibilité du partage de l'usage ne laissant que le choix de l'achat parfois inadapté.

D'autres villes voisines comme Aubervilliers par exemple, dont le potentiel fiscal est inférieur à celui de Saint-Ouen, ont fait le choix de Vélib 2 comme service public. Ces communes ne cherchent donc pas un équilibre financier qui n'a jamais été possible, même pour JCDecaux l'ancien opérateur.

Pour toutes ces raisons, nous vous invitons à manifester votre attachement à cette liberté de choix de transport en signant cette pétition pour que la Mairie de Saint-Ouen-sur-Seine permette aux Audoniens d'avoir le choix du vélo. Pour signer la pétition sur change.org, le QR code ou : <http://bit.ly/2uV32tZ> <https://www.facebook.com/MonVoisinDesDocks/>



www.movoisindesdocks.fr

